

Le château de Saint-Sauveur abrite depuis quelques années les services de la mairie, après une rénovation contemporaine remarquable de ce bâtiment chargé d'histoire et marquant le village par sa position en point haut. Il trône au milieu d'une grande prairie ouverte de 3,5 ha environ, sur le coteau, selon une situation en belvédère sur la plaine du Girou. Des alignements arborés résiduels, une mare, un puits sont les seuls vestiges de ce qui a sans doute été un parc paysager rural et des espaces de cultures vivrières et domestiques entre le XVIII^e siècle et la première moitié du XX^e siècle.

La création d'un parc paysager public sur cette parcelle est une réelle volonté politique émanant des élus. Sa situation centrale au village serait un atout pour l'avenir, un véritable poumon vert en plein cœur urbain, au développement en devenir. Pour tous.

De plus, le projet de lotissement communal « Les Hauts de Capitoul » au nord selon une dizaine de lots oblige à réfléchir à l'insertion paysagère de ce bout de quartier supplémentaire. Il formera une limite urbanisée neuve au parc, qu'il conviendrait de traiter pour un rapport visuel apaisé.

Dans le cadre de ce projet, il est proposé de développer des **notions essentielles** de nos jours :

- la préservation et la mise en valeur du patrimoine architectural, urbain, environnemental et paysager ;
- la création de corridors écologiques pour la faune et la flore, à partir d'un travail déjà enclenché par l'entreprise Symbiosphère sur tout le territoire communal ;
- l'éco-durabilité des aménagements ;
- des matériaux, des végétaux, du mobilier et des fournisseurs locaux ;
- une accessibilité aisée, PMR, avec des activités possibles pour tous les âges ;
- une gestion différenciée des espaces paysagers (avec signalétique envisageable afin de vulgariser le mode de mise en culture choisi, l'entretien...).

Le parti pris général :

- Une composition générale selon un esprit de parc très « naturel » au travers de grands à-plats de prairies et de pelouses, d'alignements arborés structurants et de vastes espaces plantés par grandes masses ;
- La composition classique retrouvée selon un vocabulaire de parterres très dessinés, réinventés de façon contemporaine (rectangles de jachère de fleurs et graminées, lignes de vivaces fleuries ...) ;
- Le principe de jachère fleurie aux abords de cheminements tondus, aux traversées possibles par de simples « rubans » tondus aussi ;
- Des cheminements souples et drainants, faciles à entretenir, des matériaux de sols naturels et simples, caractéristiques de la région ;
- Du stationnement en bord de route et intégré dans la lisière végétale du parc ;
- La gestion des eaux par un nouveau dessin structurant des fossés et noues, valorisés par leur végétalisation ;
- Des jeux d'enfants « discrets » et complètement intégrés dans leur environnement, selon un esprit bois très « nature » ;
- Du mobilier urbain sobre et assorti, en bois et acier, ou bien en béton.

L'insertion du parc dans son environnement urbain et paysager

Le parc est dessiné selon une unité d'ensemble cohérente et simple, avec un caractère très champêtre. Les différents espaces se veulent agréables et sécuritaires, confortables, à l'échelle humaine. Les aménagements sont étudiés dans le but de susciter l'intérêt, d'éveiller la curiosité, de développer la compréhension par le grand public et l'assimilation d'une gestion écologique des milieux.

Les déplacements, seuls ou en groupe, sont fluides et continus et traversent des espaces tantôt ouverts ou fermés, ombreux ou exposés à la luminosité et au soleil, à la fraîcheur, au vent ou à l'abri.

La convivialité est favorisée dans cet espace public partagé, l'intimité est rendue possible aussi.

L'objectif principal à atteindre est celui d'offrir le bien-être total des visiteurs, des sportifs, des usagers de la mairie, des riverains, des écoliers, des plus jeunes tout comme des plus âgés etc...

Dans le vert !

Le traitement paysager

Les végétaux choisis sont bien adaptés à la région et à ce secteur géographique en particulier. La mise en place de paillages biodégradables favorise la thermorégulation et l'économie d'arrosage et d'entretien au démarrage. Les végétaux sont choisis non toxiques et à faible caractère allergène. Ils sont indigènes, locaux, présents dans le bocage traditionnel. C'est le principe de jeunes plants forestiers et baliveaux qui est développé, pour une meilleure adaptation dès leur plus jeune âge au sol, aux vents, au micro-climat. Plus économique et avec un très bon taux de reprise, sans irrigation.

Tous les espaces enherbés peuvent évoluer en prairies naturelles. Une fauche bisannuelle permet de minimiser l'entretien certes, mais également de façonner un caractère très écologique aux lieux. Cette gestion différenciée des espaces offrirait progressivement un refuge aux insectes, oiseaux, petits mammifères et reptiles divers...

La facilité d'entretien, de nettoyage et d'accès est priorisée dans les choix. Pas d'irrigation en général. Seuls les parterres en lignes fleuries en pied de château bénéficieront d'un arrosage automatique par goutteurs, pour un rendu soigné immédiat et permanent.

Une garantie de reprise végétale et un entretien sur 1 an sont proposés.

Les différents lieux paysagers s'enchainent et s'imbriquent de façon cohérente.

• Le stationnement (31 places dont 2 PMR), le long du chemin de Gleyses.

Il anime tout le côté est de la rue par un jeu aléatoire de grandes dalles béton aux dimensions des places de stationnement autos avec des joints enherbés, alternant avec des rectangles de plantations. L'arrêt de bus suit le même principe de dalle béton insérée dans la végétation.

Des appui-vélos sont positionnés en entrée principale sud-est notamment, sur la placette d'accueil.

• Le trottoir longitudinal du chemin de Gleyses

Il longe le fossé enherbé et se cale contre l'ourlet en terre de déblais issus du site en bordure des prairies, pour former un ouvrage anti-franchissement / anti-intrusion de véhicules tout en laissant le regard filer dessus. Ce principe en remblais permet de faire oublier l'impact de la circulation automobile depuis tout l'intérieur du parc.

Ce trottoir parallèle et en retrait du chemin de Gleyses récupère tous les accès piétonniers depuis la rue. Cela sécurise les déplacements, afin d'être plongé d'emblée dans la végétation.

Chaque amorce à la chaussée est traitée en seuil pavé de façon à alerter par le changement de matériau.

• L'entrée piétonne principale sud-ouest

L'accueil s'organise depuis une petite placette d'accueil par un claustra bois (cache-poubelles) doublé d'une banquette et sur lequel peut être installé un grand panneau d'information.

Elle se cale contre le transfo « habillé » de végétation (massifs arbustifs et grimpantes palissées).

Elle s'ouvre d'emblée sur les éléments structurants du parc, en point de départ : l'arrêt de bus et le stationnement, le trottoir du chemin de Gleyses, le fossé, l'ourlet planté, la grande allée diagonale et traversant tout le parc de part en part, et le belvédère ...

• Le belvédère dit « des époustoufflés »

C'est la situation en point haut de la prairie, les pieds dans l'herbe et au milieu d'un bouquet d'arbres qui fait que ce lieu tout simple tient son nom de belvédère. Avec une vue plongeante sur le château et bien au-delà, vers la plaine du Girou... Depuis le chemin de Garicoche, un grand emmarchement sur le talus permet aussi d'accéder à cette mise en situation exceptionnelle.

• La grande allée Diagonale

Elle se cale à la fois contre le grand fossé enherbé et contre les espaces paysagers majeurs (le verger, le grand tapis naturel, le jardin des lanières, les prairies, la frange boisée) pour aboutir en point d'orgue sur le trio de grands conifères.

C'est le cheminement le plus large, central et en épine dorsale de tous les cheminements, qui fonctionnera certainement comme un baladoir, un *paseo*.

En stabilisé lié et lignes de pavés, borduré sur ses côtés de dalles en béton, pour conforter le dessin contemporain de cette ligne forte.

• Le verger pédagogique des variétés anciennes

Avec son fleurissement printanier spectaculaire, son organisation ordonnée des troncs, ses tables de pique-nique, il permet de redécouvrir les variétés disparues. Et la saveur oubliée des fruits.

• La courbe suspendue

Le replat actuel en courbe devient le support d'un cheminement PMR en permettant de connecter la grande Diagonale à l'allée des fruitiers, en évitant la forte pente ponctuelle de la Diagonale à niveau du verger.

• L'allée des marches et de la grande noue

Un grand emmarchement en béton gère la montée du talus enherbé (secteur boîte aux lettres) depuis le square de Montriquet, pour une entrée monumentalisée en pied de château, dès l'espace d'accueil des services de la mairie.

Deux grands emmarchements sur le talus relient les gradines existantes du parking des allées d'Orzalis à l'allée dite des marches, en tête de talus.

Cette allée conduit à un espace pique-nique proche de la future place publique du bar-restaurant actuel. Elle dessert l'allée des fruitiers qui mène à la Diagonale.

• Les allées d'Orzalis

Les semis naturels de chênes pédonculés, de stipes et autres, laissés par Viviane pour une implantation naturelle et adaptée aux sols ingrats du talus sont une très bonne idée, judicieuse. A continuer dans cet esprit pour la gestion paysagère de tout ce linéaire.

• Le grand parterre fleuri du square Montriquet

RAS, il faut continuer dans cet esprit. C'est soigné et réussi. Les jardiniers y mettent déjà tout leur cœur et leur attention. C'est la « carte postale » du château à laquelle Saint-Sauveur s'identifie.

• Le théâtre de verdure (localisation en dessous du square de Montriquet)

Ce sont de simples bancs essayés dans la pente, dans l'herbe haute du talus, selon 3 rangs suivant les courbes de niveaux. Cette position d'observatoire du lointain dans cette partie « déserte » du parc invitera à la méditation.

• Le grand tapis de prairie naturelle

Il reprend les limites de l'ancien jardin d'apparat à l'ouest du château. C'est son ancienne entrée principale en projection de la façade noble de l'édifice sur toute sa largeur.

Il est cadré d'alignements arborés prestigieux : les platanes actuels sous lesquels des bancs sont installés à l'ombre et des tilleuls odorants à planter, en clin d'œil et en mémoire au type de plantations à la mode au XVIII^e siècle.

Ce tapis est laissé en prairie fleurie à faucher. Seules les 2 allées sous les arbres seront matérialisées par une tonte régulière, pour traverser et accéder aux bancs dans l'herbe.

• Les parterres de lanières de fleurs

Ce sont des lignes de vivaces alternant avec des bandes de pelouses pour la déambulation piétonne dans l'herbe, en pied de château, autour du puits, où devait se trouver peut-être autrefois une cour d'accueil avec une mosaïque végétale taillée. Elles sont traversées par des cheminements PMR enjambant la noue de la glacière ensevelie.

• Le pré du cèdre

Il rencontre le grand tapis de prairie naturelle et la prairie-plage. Ce vaste espace légèrement incliné rend possible des manifestations d'une certaine ampleur en extérieur. Un cèdre trône en isolé, dans la perspective de plusieurs cheminements et anime ce trapèze enherbé. Car un tel château ne peut être sans son cèdre du Liban !

• Les jeux des coulisses végétales

Dans la partie haute du pré du cèdre pourrait être disposé un système de coulisses végétales (composées d'arbres de Judée en masses linéaires et à la floraison spectaculaire annonçant le printemps en premier). Des jeux de parcours par plots et poteaux bois peuvent s'y glisser facilement. L'emprise immédiate de ces jeux et leur surface de réception devra être tondu régulièrement.

• La prairie-plage et son espace solarium

Ce trapèze enherbé bordant le château et l'arboretum, ceinturé sur 3 côtés de cheminements bien matérialisés devra être tondu régulièrement pour faire office de plage verte au moindre rayon de soleil, tel que c'est la pratique ces dernières années. Quelques banquettes solarium sont dispersées dans l'herbe.

• L'allée de la jetée arborée

Elle dessert l'arboretum et le grand talus du panorama et son théâtre de verdure.

Cette allée est importante car elle permet, d'avoir un cheminement PMR depuis l'avant de la mairie, à travers l'arboretum d'abord, traversant la prairie-plage ensuite, pour se connecter à la grande Diagonale.

• Le filtre arboré de la rue Cave

Un complément indispensable de plantations arborées sur le fort talus longeant cette rue rendra un rapport visuel moins frontal aux maisons individuelles. Il semble important de cadrer plutôt les vues entre le château et les vieilles maisons de maître bordant la route de Saint-Jory, pour retrouver le rapport visuel originel.

• La mare aux lentilles d'eau

C'est l'élément patrimonial paysager majeur et vestige de l'ancienne propriété, avec le chemin creux le bordant tel un exutoire naturel démesuré. La poésie de cet ensemble écologique et paysager, la lumière entre les feuillages, la couverture de lentilles d'eau en fait un élément d'exception. Un banc isolé invite à y flâner tout seul. Un garde-corps en simple lisse bois peut être installé en périphérie, en anti-chute. Une fauche en ruban zigzaguant dans le talus permet d'y descendre. Tous les cheminements la ceinturant méritent d'être enherbés uniquement, par un simple tracé tondu.

• Les pièges à eau

Ils permettent d'emprisonner l'eau de pluie avant d'absorber le trop-plein, avec une végétation particulière qui va se mettre en place. C'est une succession de fossés parallèles végétalisés, qui peuvent être accompagnés de murets pour s'asseoir dessus.

• La frange boisée

Elle est mise en place pour isoler et intimiser davantage tous les futurs riverains nord du lotissement communal, selon une bande conséquente et épaisse de près de 8 à 10 m de largeur.

Elle est plantée de jeunes plants forestiers, chacun dans leur fourreau de protection et ceinturée sur tout son pourtour de clôtures en ganivelles bois, anti-franchissement et anti-piétinement. Cette mise en culture dès le plus jeune âge permet une adaptation parfaite avec un taux de reprise performant. Elle est vouée à évoluer vers un boisement, avec de la patience, et permettra aux saint-salvadoriens de s'identifier à son évolution, sur plusieurs générations, et de s'approprier ainsi la naissance et la croissance du parc.

A noter vraiment la particularité de :

- La gestion des eaux de pluie naturellement en fil conducteur, par un système de fossés et noues structurant le dessin en accompagnant les cheminements.
- La plantation par jeunes plants forestiers et baliveaux (petits arbres) pour que la végétation s'installe durablement
- La composition générale dessinée et marquée par les clôtures des jeunes plantations et plants forestiers, le temps que ça pousse, dans un premier temps.